

Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

04.12.2020 - 15:00 Uhr

Publicité pour le tabac et protection contre le tabagisme passif: le lobby du tabac exige un recul radical du Conseil national

Bern (ots) -

Le lobby du tabac veut que le Conseil national réduise encore les mesures relatives à la publicité, à la promotion et au parrainage du tabac, qui sont déjà les plus faibles d'Europe. Il en va de même pour la protection contre le tabagisme passif. Cela va à l'encontre des connaissances acquises par l'hôpital pédiatrique de Zurich, qui montrent que la majorité des jeunes de 16 et 17 ans consomment déjà du tabac et/ou des produits à base de nicotine.

À partir du 7 décembre 2020, le Conseil national débattre de la loi sur les produits du tabac. L'industrie du tabac et de la nicotine s'efforce de se défaire de son image de fraudeur et affirme qu'elle est "clairement engagée en faveur de la protection des mineurs" et que ses nouveaux produits à base de tabac et de nicotine ne s'adressent qu'aux fumeurs.

Dans ses "recommandations", qui ont été envoyées le 26 novembre 2020 aux membres de quatre des six groupes parlementaires du Conseil national (PLR, Vert/libéraux, C-CED, UDC), l'industrie du tabac exige au contraire quelque chose de tout à fait différent. Elle veut (entre autres)

- pas d'interdiction des additifs qui augmentent encore le potentiel de dépendance;
- pas d'interdiction de la publicité pour le tabac (y compris les cigarettes électroniques) par voie d'affichage;
- aucune restriction de la publicité pour le tabac (y compris les cigarettes électroniques) sur internet;
- aucune restriction de la promotion des ventes pour les produits du tabac et de la nicotine ;
- aucune restriction du parrainage pour les produits du tabac et de la nicotine;
- empêcher l'application des normes internationales ;
- empêcher l'adhésion de la Suisse à la Convention-cadre internationale pour la lutte antitabac (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé.

L'industrie du tabac veut en outre

- abolir les restrictions cantonales existantes en matière de publicité sur le tabac.

Le Conseil national risque d'accepter ces exigences la semaine prochaine, alors qu'il sait qu'une majorité des 2/3 de la population suisse est favorable à une interdiction générale de la publicité pour le tabac.[1]

Les produits du tabac et de la nicotine sont en plein essor chez les mineurs

En octobre, l'hôpital pédiatrique de Zurich a présenté des chiffres choquants dans son étude "Luftibus in der Schule" (canton de Zurich):

- environ 20 % des garçons de 13 ans fument des cigarettes électroniques;
- environ 70 % des filles et 60% des garçons de 16 à 17 ans fument occasionnellement ou régulièrement des cigarettes, la chicha ou des cigarettes électroniques.

Ce qui est particulièrement effrayant, c'est que ces chiffres ont été recueillis avant le boom de la cigarette électronique en Suisse à partir de 2018.

La Suisse ne peut plus se permettre de retarder davantage la mise en place d'une législation moderne relative à la prévention du tabagisme et de la nicotine.

[1] Entre le 15 et le 30 septembre 2020, LeeWas GmbH a interrogé 2 012 personnes sur une éventuelle interdiction de la publicité pour les produits à base de tabac et de nicotine. Cet échantillon était composé de de 1 339 participants de Suisse alémanique, 493 de Suisse romande et 180 du Tessin. Les données ajustées ont été pondérées en fonction de variables démographiques et géographiques pour l'analyse.

Contact:

Pour toute question, veuillez vous adresser à: Luciano Ruggia, directeur, luciano.ruggia@at-schweiz.ch, tél. 031 599 10 20